

**Procès-verbal Conseil Municipal
SEANCE du jeudi 22 juillet 2021**

Sorbs, le 26 Juillet 2021

Date de convocation : Lundi 19 Juillet 2021

Date d'affichage : Lundi 2 Aout 2021

Présents : Mmes Bonnet Micheline - FRONTIN Claudine - VIALA Malory et MM. CAMPLO Ludovic - CAUVAS Sébastien - RANDON Christian - OLLIER Eric

La séance démarre à 20h40.

Mme Malory Viala est désignée comme secrétaire de séance.

Le Maire fait lecture des procès-verbaux des séances du 15 et du 25 Avril 2021.
Les compte-rendu sont adoptés à l'unanimité.

Le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention de l'association 'Culture, plaisir et vie'.

Demande accepté à l'unanimité.

- **Décision modificative portant sur les résultats assainissement 2020**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'effectuer une modification d'écriture sur le budget assainissement 2020.

Adopté à l'unanimité

- **Prendre Acte du RPQS 2020 du service public d'élimination des déchets**

Chaque conseiller municipal atteste avoir bien en sa possession le RPQS 2020 concernant la gestion des déchets.

- **Ouverture dossiers d'investissement :**

- Entretien des chemins :

Suite à l'intervention d'Hérault Ingénierie qui nous accompagne sur nos dossiers d'investissements, une estimation financière est effectuée concernant les chemins suivants : le chemin des Combelles, le carrefour Combelles et Sotchs, le chemin des Sotchs, le plot des Vernets, le chemin de la Baraque, le chemin RD152. (Voir estimation ci-après)

Estimation travaux de voirie commune de SORBS

Désignation	Unité	PU	Chemin des Combelles		Carrefour Combelles et sotchs		Chemin des Sotchs		Le plot des vernets		Chemin de la baraque		Chemin sous RD152e6		Total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Reprise totale en enrobés															
Installation de chantier	Forfait	500,00	1,00	500,00			1,00	500,00							
Signalisation de chantier	Jour	50,00	2,00	100,00			3,00	150,00							
Balayage de chaussée	M²	2,00					1 078,25	2 156,50							
Reprofilage en GNT 0/20	M3	40,00	170,00	6 800,00			30,00	1 200,00							
Couche d'imprégnation	M²	2,00	670,00	1 340,00											
Couche d'accrochage	M²	4,00					1 078,25	4 313,00							
Dérasement d'accotements	ML	3,50	20,00	70,00			350,00	1 225,00							
BBSG 0/10	Tonne	70,00	84,00	5 880,00			135,00	9 450,00							
Mise à la cote	Unité	200,00	2,00	400,00			2,00	400,00							
Chaussée béton épaisseur 15 cm	M²	60,00			60,00	3 600,00					120,00	7 200,00			
Forfait journalier															
Saignée d'accotement bétonnée	M²	50,00							30,00	1 500,00			30,00	1 500,00	
Remplissage des ravines en béton	M3	150,00							25,00	3 750,00			30,00	4 500,00	
Mise à disposition de main d'oeuvre	Jour	100,00							2,00	200,00			2,00	200,00	
Location d'un camion avec chauffeur	Jour	330,00							1,00	330,00			1,00	330,00	
Total HT				15 090,00		3 600,00		19 394,50		5 780,00		7 200,00		6 530,00	57 594,50
Reprise totale en enduit bicouche															
Installation de chantier	Forfait	500,00	1,00	500,00			1	500,00							
Signalisation de chantier	Jour	50,00	2,00	100,00			3	150,00							
Balayage de chaussée	M²	2,00					1078,25	2 156,50							
Dérasement d'accotements	ML	3,50	20,00	70,00			350	1 225,00							
Reprofilage en grave émulsion	Tonne	70,00	100,00	7 000,00			10	700,00							
Enduit bicouche	M²	5,50	663,00	3 646,50			1078,25	5 930,38							
Mise à la cote	Unité	200,00	2,00	400,00											
Chaussée béton épaisseur 15 cm	M²	60,00			60,00	3 600,00					120,00	7 200,00			
Forfait journalier															
Saignée d'accotement bétonnée	M²	50,00							30,00	1 500,00			30,00	1 500,00	
Remplissage des ravines en béton	M3	150,00							25,00	3 750,00			30,00	4 500,00	
Mise à disposition de main d'oeuvre	Jour	100,00							2,00	200,00			2,00	200,00	
Location d'un camion avec chauffeur	Jour	330,00							1,00	330,00			1,00	330,00	
Total HT				11 716,50		3 600,00		10 661,88		5 780,00		7 200,00		6 530,00	45 488,38

Une option avec reprise ponctuelle est également présentée.

Suite aux échanges, le CM décide de procéder par tranches :

2021 : chemin des Combelles, carrefour Combelles et Stochs, chemin des Sotchs

2022 : Chemin des Vernets, Chemin de la Baraque, Chemin RD152e6

Coût 2021 : fourchette basse 20 428 euros / bicouche totale 25978,38 euros.

Coût 2022 : 19510

Le CM mandate Mr Randon (pour établir, avec Hérault ingénierie (HI) le scénario présentant le meilleur intérêt pour la commune et amorcer en lien avec les services HI le dossier de demande de subvention.

Le CM vote à l'unanimité ces propositions

- La mare du Lavagnol

Mme Bonnet présente le dossier. Le projet de restauration de la mare du Lavagnol a été étudié en concertation avec l'association des chasseurs, et en lien avec le CPIE.

A toutes fins utiles, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Sévigné :

- 26 000 euros pour rénovation totale,
- 16 000 euros pour rénovation partielle.

Montant du devis proposé par les Chasseurs (qui offre la main d'œuvre) :

- 2800 euros environ concernant l'application de béton en fond de mare, Ceci ne comprenant pas le débroussaillage et travaux de creusement de la "canole" servant à alimenter la mare. (Estimé à 1000 euros max)

Outre la réalisation des travaux et le pilotage du chantier, l'association des chasseurs participerait à hauteur de 1500 euros environ, sous réserve de validation lors de leur prochaine AG qui se tiendra début Septembre.

Le financement prévisionnel serait le suivant :

	Dépenses	Recettes
Devis Mare	2800	
Estimation travaux débroussaillage	300	
Estimation travaux écoulement	700	
Mairie		2300
Association des chasseurs		1500
Total	3 800	3 800

Chronologiquement :

Débroussaillage fin Septembre, avec la guidance du CPIE.

Vidange, nettoyage, habillage béton en octobre.

Réalisation de la canole ensuite

L'équipe municipale valide à l'unanimité la proposition faite par l'association des chasseurs de Sorbs si acceptation de ce projet lors de leur AG du mois de Septembre.

- **Retour visite Hérault Ingénierie et CAUE**

Suite au projet de restauration du bâtiment Mairie (aménagement intérieur, isolation, etc....) le CAUE nous propose une convention d'accompagnement : état des lieux, besoin, conseil et assistance cahier des charges et mission diagnostic. (Voir projet convention ci-joint)

Vote à l'unanimité.

- **Subvention Association 'culture, plaisir et vie'**

Le conseil municipal octroie 50 euros de subvention à l'association 'Culture, plaisirs et vie' de la maison de retraite de la Rouvière suite à leur demande.

Vote à l'unanimité

- **Question diverses**

- Mr le maire informe qu'en complément des rendez-vous réalisés avec le service urbanisme de la CCLL, il sollicitera les services du Conseil départemental en vue de recueillir leur expertise.

- Mr le maire a pris l'avis du conseil municipal concernant la vente de la parcelle AE199. Il informe le CM de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) reçue par le Département le 17 juin 2021 et enregistrée sous le n° 2021-3606.

Après avoir donné les éléments et après échanges le CM confirme l'intérêt de faire jouer le droit de préemption, compte tenu de l'intérêt multiple de cette parcelle au titre des espaces naturels sensibles (ENS), d'autant que cette lande est attenante à des terres communales.

Il informe qu'une offre sera faite conformément au référentiel des prix correspondant à de la lande.

- Mr le maire informe de sa présence, et celle de Mme Viala à l'AG du CPIE. Le rapport d'activité et financier disponible en mairie a été validé par l'AG. Une AG, complémentaire aura lieu ultérieurement pour élire les instances dirigeantes.

- Mme Viala a fait le point sur la réalisation du journal qui sera diffusé en fin de mois d'Aout.

- L'équipe municipale a également fait le point sur différents petits travaux à réaliser : aération église, rappel débroussaillage de parcelles privée aux abords des chemins, entretien chemin de la Deveze.

- L'équipe municipale a abordé la question des clôtures qui se trouvent sur les chemins pédestres. Celle-ci préconise que dès lors que les troupeaux ne sont pas sur les pâtures les clôtures restent ouvertes au passage des chemins.